

# Les Interférences Linguistiques Entre la Langue Arabe et Le Berbère:

(Le Parler de Tlemcen)

Dr HADJOUI GHOUTI

Maitre de conférences A

Département d'anglais

Université de Tlemcen

## Résumé :

*L'incident de l'arabe sur le berbère est très important. D'une part, la cohabitation du berbère et l'arabe est longue comparativement à la courte durée du contact entre le berbère et le punique, le latin et le français ; d'autre part, la nature de la relation entre les deux peuples est très semblable et intime, même si parfois et surtout au début de la conquête, ils eurent des rapports conflictuels. En conséquence, la langue berbère et les dialectes du Maghreb ont connu une forte interpénétration culturelle et linguistique. Plus encore le parler de Tlemcen qui forme un berceau riche dans ce sens a aussi vécu cette tension qui pourrait mener des études innombrables sur plusieurs aspects sociolinguistiques. De là, un aperçu sur le niveau phonologique et le champ lexical est présenté, en outre ce dialecte là forme un noyau très étendu de phonèmes et lexèmes.*

Avant d'entamer une analyse sur l'interférence linguistique dans le parler de TLM, il est nécessaire d'évoquer d'une manière succincte l'étymologie du mot Tlemcen. Evidemment ce terme a connu des interprétations distinctes : /Tilimsen/ ou /Tlemcen/ (en langage populaire) que Ibn Kheldoun (XIVème siècle) ramène à « telem » et « sin » deux mots berbères de Zenata, signifie « elle est composée de la terre et la mer ou selon El – Bekri (historien du XIème siècle) « elle réunit le désert et le tell », fondée par la tribu des BENI – YEFREN des berbères Zenata, a successivement été romaine (Pomaria signifie les vergers), vandale, byzantine, musulmane, turque et française. Elle est la réunion de deux centres : Agadir (mot berbère signifiant « muraille » et Tagrarat (lui aussi, terme berbère que l'on peut traduire par « station ») fondée au XIème siècle par Youssouf Ibnou Tachfine de la dynastie des AL – MORAVIDES. <sup>1</sup>

Et après cette vision panoramique sur le terme Tlemcen, il est important, par nécessité du thème, de définir le concept d'interférence linguistique qui recouvre des réalités multiples et diverses, comme le bilinguisme, le bilinguisme territorial, le bilinguisme vernaculaire, le

bilinguisme diglossique, la diglossie, l'emprunt et le code-mixing. En Algérie, comme dans tout le monde arabophone, la situation de la langue arabe est complexe. Elle se caractérise par une diglossie, voire une triglossie (vh - vb - vm)<sup>2</sup>, telle que définie par C.A. Fergusson. Outre la diglossie arabe littéraire et sa variété, est venue s'ajouter juste après les indépendances des pays maghrébins, une variété médiane<sup>3</sup>. Les fonctions de cette variété c'est de réduire la distance conceptuelle et structurale entre l'arabe natal et l'arabe classique, prendre en charge la communication uniquement orale et spontanée

L'arabe littéral incarne la perfection coranique d'où il tire son prestige, et du patrimoine arabo-musulman, à usage exclusivement écrit. A cette forme, exclusivement écrite, s'oppose l'arabe dialectal, langue natale, de l'expression spontanée et de la vie quotidienne. C'est un rapprochement de(s) dialectes qui varient d'une région à l'autre, d'un pays à l'autre et même au sein d'un même pays.

La communauté linguistique de Tlemcen se particularise par un bilinguisme français / arabe et une diglossie français / parler de Tlemcen, et aussi par un unilinguisme qui se fixe par l'emploi de ce dialecte dans son sens pure sans que ces notions citées ci-dessus s'intervient. Ce parler, comme les autres dialectes maghrébins, n'a pas échappé à l'emprunt, plus encore il a bien subi une forte inclusion et interpénétration culturelle et linguistique. Cette tension a donné naissance à un berceau riche qui forme un noyau très étendu de lexèmes et phonèmes. D'ailleurs, si on compare le système consonantique et le système phonologique des dialectes maghrébins aux systèmes du dialecte tlemcèniene ; ce dernier est très riche. Il forme une mosaïque de langues contenant une partie très étendue de mots de souche arabe, et ainsi un petit amalgame de mots d'origine turc, français et berbère. En effet, ce brassage là soulève le phénomène d'adaptation phonologique, lexical et morphosyntaxique, dont il recouvre l'aspect de l'emprunt.

Donc à l'emprunt que l'interférence linguistique s'installe, et avant de décrire cette aperçu historique est projeté. Alors l'incident de l'arabe sur le berbère est très important. D'une part, la cohabitation du berbère et l'arabe est longue comparativement à la courte durée du contact entre le berbère et le punique, le latin et le français récemment ; d'autre part, la nature de la relation entre les deux peuples est très semblable réaction (interférence) à l'aide d'un corpus composé de 320 mots (arbitrairement choisi), un et intime, même si parfois et surtout au début de la conquête, ils eurent des rapports conflictuels.

Mais ce qui concerne les études sur l'historique des berbères de Tlemcen avant la conquête islamique sont très rares, presque introuvables. Cette insuffisance de ressources référentielles (nous empêche) ne nous permet pas d'accéder à des réalités authentiques sur les dynasties berbères que Tlemcen ville a abritées et nul (historien / anthropologue) ne peut les authentifier. Et malgré la rareté des documents officiels, personne ne conteste l'idée que plusieurs tribus berbères se succédaient cette ville parce qu'elle a vécu des troubles tribales innombrables. Et en dépit de l'existence de plusieurs parlers berbères, aucun d'eux n'a pu tenir vivace et vitale. De ce là, et quoique Tlemcen n'est pas berbérophone, reste de petites contrées éparpillées à l'ouest de Tlemcen où une minorité de vieux conversant en berbère: comme le cas de Beni Zeded à Beni Snous et Beni Boussaid et El Kef à Beni Medjahed. Tous ces parlers berbères ont des points communs convergeant vers un dialecte uni et cohérent nommé Chleuh.

De ce fait l'interférence linguistique du parler tlemcèniene, surtout entre le berbère et l'arabe, comprend le Chleuh d'une part, et d'autre part un dialecte arabe affecté par le spirantisme. Le spirantisme oppose des dialectes Nord (kabyle, chaoui...) aux dialectes Sud (touareg)<sup>4</sup>.

La spirantisation des occlusives s'était accompagnée de l'affaiblissement des tendues (les tendues de doubler la consonne : bb dd tt gg = simples b d t g une consonne). Le spirantisme affecte les séries des occlusives sourdes et sonores : b, d, g, t, k qui sont alors réalisées sous la forme des spirantes correspondantes notées b, d, g, t, k.. C'est le principe de l'évolution équidistance, dictée par l'économie linguistique, énoncé par A. Martinet<sup>5</sup>.

S. Chaker<sup>6</sup>, lui aussi, a déjà donné une explication à cette mutation dans les systèmes phonologiques des parlers du Nord dont il a émis l'hypothèse selon laquelle les tendues pourraient finir par perdre leur trait de tension dans les dialectes spirants. La spirantisation des occlusives simples, en dialecte de Tlemcen, est un fait d'évolution dans le système phonologique. Cette évolution a entraîné la déphonologisation (réduire la tension du son / désonorisation) des occlusives simples au bénéfice des spirants. Cependant, ce processus de perte du statut phonologique des occlusives n'est pas achevé dans la mesure où il arrive qu'elles aient une distribution identique avec les spirantes, bien qu'il n'ait pas de paires minimales parfaites.

Ce recouvrement distributionnel des consonnes spirantes avec les consonnes occlusives, qui sont pourtant dans la plupart des cas leurs variantes conditionnées, est expliqué par l'affaiblissement de leur correspondant tendu. Ainsi la consonne [d] qui est emphatique et sonore devient [T] non emphatique et sourde, dans :

/ təlʃ / au lieu de / θəlʃ / pour la neige

/ byət/ au lieu de / byəd/ pour la couleur blanche

/ lərt/ au lieu de / llard/ pour la terre

Tlemcen, comme les autres régions du Maghreb, a été engagé dans la mouvance civilisationnelle islamique. Cela veut dire que cette présence a apporté un plus à la culture tlemcèniene, le vieux socle arabo-berbère et musulman demeure le fondement essentiel de cette culture. En conséquence, un nombre considérable de vocables et expressions de culte musulman est noté dans ce dialecte. Alors, s'est pour cette raison que la langue berbère est entièrement supplantée (écartée) de l'usage du quotidien tlemcèniene, et fut par la suite remplacé par un dialecte arabisé. Et en plus, c'est les dialectes berbères qui se sont marginalisés parce qu'ils étaient assez différenciés, et cantonnés dans des usages oraux.

L'emprunt est une forme particulière d'interférence, il se fait le plus sentir au niveau lexical, et c'est là qu'une forte influence d'une langue sur une autre s'apparaît.

Donc à ce niveau là, il est nécessaire d'établir une étude structurée par l'approche comparative dans le cas où les deux dialectes coexistent par un bilinguisme vernaculaire afin d'examiner à quel degré l'influence langagière est – il possible (bien sûr voir la dominance de lexique d'un dialecte sur un autre); ou bien le cas de la contrastive, dans une communauté unilingue (Tlemcen à l'exception du français et l'arabe littéral).

Devant le facteur d'unilinguisme, Tlemcen n'est pas un canton éloigné du Maghreb mais ça fait parti de cette région vaste qu'abritait les berbères dans ces quatre coins, et personne ne peut ignorer cette réalité historique et géographique.

Outre ces facteurs, l'apparement linguistique entre l'arabe et le berbère a vraisemblablement facilité aux berbères l'apprentissage de la langue du coran et ce faisant accéléré le processus de substitution linguistique.

En termes d'analogie, le parler de Tlemcen et le berbère offrent précisément dans leur structure assez d'analogie pour qu'il soit parfois délicat de se prononcer sur l'origine de tel mot ou de telle racine appartenant aux deux lexiques. Et pour affirmer l'origine d'appartenance d'un mot et identifier les emprunts surtout dans un contexte unilinguisme (tel est le cas du Dialecte de Tlemcen), il est indispensable, selon D. Cohen<sup>7</sup>, d'analyser les formes des racines du lexique et en particulier la forme des racines verbales. Le lexique des langues chamito – sémitique est formé à base de racines consonantiques. Le nombre de consonnes dans chaque radical varie d'une manière générale de une à quatre, il peut même atteindre cinq. Bien qu'il s'agisse d'un contact de deux langues apparentées, les formes des racines verbales du lexique arabe sont triconsonantiques, contrairement au berbère où les racines verbales sont biconsonantiques.

Cité comme exemple, un coordonnant emprunté au parler tlemcèniene « Mais » - <walakin> - /bsðh/ - /bsðh/ cohabite ainsi avec les connecteurs d'origine arabe <walakin> qui expriment la relation d'opposition.

Le coordonnant de syntagmes négatifs « ni-----ni » <la---la> devient souvent /la-----wala/. A Tlemcen, cette variante est inversé à /wala-----la/.

J. M. Dallet signale un rapprochement possible entre cette forme et celle d'origine arabe <wala> « et pas » - « ni ». <wala> « ni » n'est – il pas une variante régionale de /ula/ de quelques parlers berbères ?

Chleuh : /our dari arroum oula tiffi /

/mað ndi la xubz wala lhð m/

« Je n'ai ni pain ni viande »

Il est fort possible que /wala/ coordonnant de syntagmes négatifs ne soit pas qu'une altération de /ula/, peut être sous l'influence de l'arabe. Quoi qu'il en soit, la ressemblance de /la/ « ni » du berbère avec /la/ « pas, non » de Tlemcen /wala----la/ étant un composé de /wa/ « et » coordonnant et de /la/ « pas, non » en arabe.

Il y'a parenté linguistique « partout où le système phonétique et le système grammatical présentent des concordances précise, où des correspondances régulières permettent de reconnaître l'unité d'origine des formes grammatical s'explique en parlant d'un original commun »<sup>8</sup>.

Et en fin, le résultat qu'on a obtenu dans cette étude et ça, bien sûr, après étude de corpus contenant les mots de souche arabe berbèrisés et les mots berbères adaptés en dialecte

tlemcèniene, c'est que le premier aspect de l'interférence linguistique, en terme phonologique, est défini par l'inclusion du spirantisme qui est une spécification essentielle de la phonologie berbère, et le deuxième aspect est commenté par un emprunt lexical (qui est) minime et très limité ; dans 320 mots répartis en trois catégories : 52 substantifs, 31 verbes et 15 adjectives (bien sûr en basant sur l'application de Cohen). Mais même si l'influence est très limitée, l'emprunt est apparent dans la forme pausale t en plus tous les mots commencent par la forme pausale, et ça est dû à l'impact des dialectes berbères.

## Références :

1. MERED, (Z.) : Contes Arabes de Tlemcen, Entreprise Algérienne de Presse, 1981, p.p : 22-23.
2. YOUSSE, (A.) : « La triglossie dans la typologie Linguistique », La linguistique, Fasc. 2, Vol. 19, 1983, p : 79.
3. ENNAJI, (M.) : « Arabisation et Langues maternelles dans le contexte national au Maghreb », Paris (1991), p : 09.
4. HADDADOU, M. A., « Guide de la culture et de la langue Berbère », ENAL, ENAP, Alger 1998, p : 276.
5. MARTINET, (A.) : « Economie des changements Phonétiques », 2<sup>ème</sup> Ed. A. Francké, S. A. Berne 1964, p : 268.
6. CHAKER, SALEM : « Spirantisme en Berbère », G.L.E.C.S. Tome 16, 1972, p.p : 3-6.
7. COHEN, (D.) : « Les langues Chamito - Sémantiques » dans le langage, actes du 1er congrès international de linguistique Chamito - Sémitique, Ed. Mouton, 1974, p : 1322.
8. MEILLET, (A.) : Linguistique historique et linguistique générale, Ed. A. Champion, Paris, (2 tomes) 1958, p : 88.